

Propositions de la Ville de Montréal  
dans le cadre de l'élection fédérale 2019

# Investir dans un Montréal prospère et résilient





---

# Investir dans un Montréal prospère et résilient

## Propositions de la Ville de Montréal dans le cadre de l'élection fédérale 2019

Les municipalités sont aux premières loges de l'adaptation des collectivités aux changements climatiques, technologiques et démographiques. Ces dernières font preuve d'innovation et d'agilité en développant des solutions concrètes pour les citoyens. À l'aube du prochain scrutin fédéral, les partis politiques doivent s'engager à les appuyer et à en faire plus pour reconnaître leur apport crucial à la qualité de vie des citoyens du Canada.

Avec une population de plus de 2 millions d'habitants, Montréal est la deuxième agglomération urbaine en importance au Canada. Sa force économique est indéniable : le taux de croissance de l'économie montréalaise aurait atteint 3,6 % en 2018, ce qui porterait à plus de 135 milliards de dollars son produit intérieur brut (PIB) 2018. Le poids économique de Montréal s'est d'ailleurs accentué au cours des cinq dernières années : en 2018, la métropole du Québec a généré 35,1 % de l'activité économique du Québec, une part largement supérieure à son poids démographique de 24 %. En 2018, les dépenses en immobilisations y ont été estimées à près de 12,7 milliards de dollars, secteurs privé et public confondus, en croissance de 8,5 % par rapport à 2017. À ce titre, Montréal reçoit 33,6 % des investissements effectués au Québec.

Attendus et nécessaires, les investissements fédéraux des quatre dernières années ont offert une reconnaissance au rôle crucial joué par les villes dans le développement des communautés canadiennes. Ils ont permis d'entamer un virage important dans le maintien et le développement des infrastructures publiques essentielles.

Il faut maintenant aller plus loin. Les propositions suivantes constituent des pistes d'action nécessaires et porteuses. Nous invitons les partis fédéraux à se les approprier et à s'engager à les mettre en œuvre au cours de la prochaine législature.

# Transition écologique

La métropole du Québec est résolument engagée sur la voie de l'économie circulaire et de la transition écologique. Afin de faire face aux aléas climatiques, elle souhaite investir massivement pour rendre ses infrastructures résilientes et développer des pratiques innovantes, tout en contribuant concrètement à hausser la qualité de vie des Montréalais par un verdissement accru et un accès à l'eau.

Par ailleurs, une récente étude<sup>1</sup> commandée par l'Union des municipalités du Québec illustre que, dans les cinq prochaines années, les coûts de l'adaptation aux changements climatiques dans les 10 plus grandes villes du Québec atteindront plus de deux milliards de dollars. Cette étude a permis de démontrer que l'adaptation aux changements climatiques représente des coûts importants et, pourtant, les municipalités ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour y faire face. Un soutien accru du gouvernement fédéral demeure, à ces égards, absolument essentiel :



## Augmenter significativement le financement à l'électrification des transports

- Augmenter le budget consacré aux rabais pour l'achat de véhicules électriques, aux infrastructures de recharge, à la recherche et au développement, ainsi qu'à l'électrification des transports de marchandises.

## Agir concrètement, efficacement et de façon concertée pour réduire à la source et éliminer les matières plastiques de l'environnement

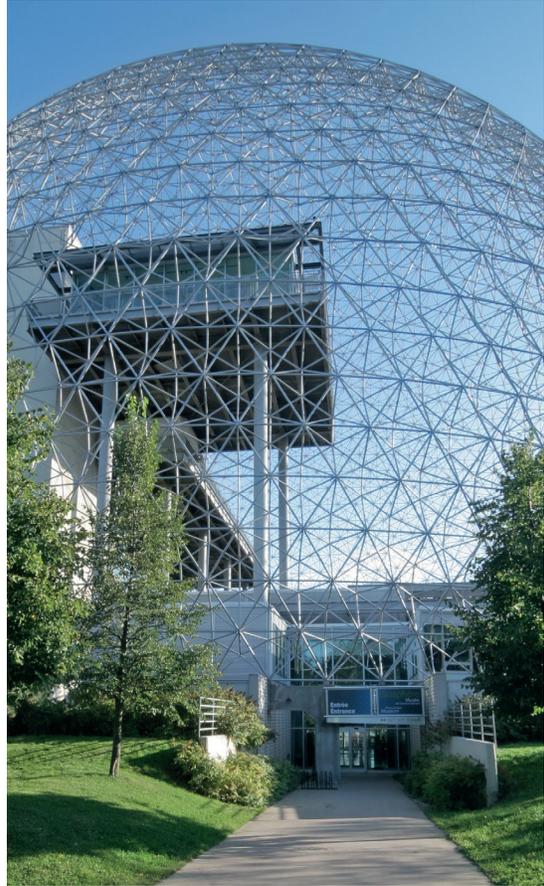
- Arrimer la stratégie fédérale d'élimination du plastique aux réalités et besoins des municipalités qui sont sur la première ligne quant à la gestion des matières résiduelles et du recyclage.
- En partenariat avec les municipalités, faire de la gestion des matières résiduelles une vraie filière industrielle avec un modèle d'affaires adapté aux réalités du marché.



1. Le rapport *Vers de grandes villes résilientes : le coût de l'adaptation aux changements climatiques*, produit par le groupe Agéco est disponible sur le site Internet de l'UMQ [www.umq.qc.ca](http://www.umq.qc.ca)

## Soutenir les investissements de la Ville de Montréal en infrastructures vertes et adaptation aux changements climatiques

- Accroître les investissements fédéraux pour améliorer la résilience des infrastructures montréalaises aux aléas climatiques et privilégier un modèle d'attribution simple, flexible et prévisible permettant de financer des projets dans plusieurs domaines, notamment les bâtiments, les transports, les infrastructures, et le changement de comportements.
- Financer les initiatives de verdissement des municipalités.
- Accroître les investissements dans les réseaux d'eau, la réhabilitation des sols et les infrastructures de gestion des matières résiduelles dans la métropole.
- Développer une avenue réglementaire afférente à la Loi sur les pêches afin de permettre aux municipalités de réaliser des travaux d'entretien sur leurs réseaux d'eau.



## Réinvestir dans la Biosphère

- Appuyer financièrement la rénovation et la transformation de la Biosphère et des bâtiments adjacents afin de créer un pôle intégré de recherche et d'éducation du public axé sur la transition écologique.



# Mobilité

En plus de générer des gaz à effet de serre (GES) et de réduire la qualité de vie des citoyens, la congestion des routes et la saturation des réseaux de transport collectif nuisent à la performance économique du Canada. L'utilisation de modes de transport alternatifs à l'auto solo, notamment le transport collectif et actif, permet de réduire cette congestion en plus de contribuer significativement à la réduction des émissions de GES.

La Ville de Montréal demande au prochain gouvernement fédéral :

## Soutenir davantage les investissements en infrastructures de transport collectif et actif, ainsi que les coûts d'opération

- Poursuivre et accroître les investissements dans les projets de transport en commun et éliminer les contraintes relatives au maintien des actifs, aux dépenses en exploitation et au développement, tout en assurant que la répartition des investissements se fasse principalement en fonction de l'achalandage.
- Soutenir financièrement la réalisation des grands projets de transport de Montréal, dont la ligne rose (incluant le tramway jusqu'à Lachine), le prolongement de la ligne orange ouest et le tramway dans l'axe Notre-Dame.
- Financer les initiatives de transport actif, dont la réalisation du Réseau express vélo (REV).
- Prendre les mesures nécessaires afin de doter les camions lourds des moyens de protection supplémentaires des usagers vulnérables de la route (barres latérales, miroirs convexes, caméras latérales et arrières et technologies de conduite assistée).
- Collaborer avec les autorités locales pour la mise en place de passages à niveaux sécuritaires, universellement accessibles et intégrés à trame urbaine. La Ville de Montréal considère que la récente décision de l'Office des transports du Canada (OTC) ne tient pas compte de la réalité urbaine de Montréal, nécessitant des liens sécuritaires entre les quartiers du Plateau-Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie.



---

# Habitation

L'accès à une offre de logement abordable et répondant aux besoins de tous constitue la pierre d'assise d'une société forte et équitable, de même que d'une économie performante. La Ville de Montréal est, à ce titre, résolument engagée dans le maintien d'une offre de logement diversifiée et de qualité ; elle s'est également fixé d'ambitieux objectifs en matière de logement abordable. Il est d'ailleurs impératif que le gouvernement fédéral s'arrime au critère d'abordabilité tel que défini par la Ville de Montréal afin de tenir compte de la réalité locale. Le prochain gouvernement fédéral devra agir sur les éléments suivants :

**Conclure rapidement une entente Canada-Québec permettant d'assurer un financement suffisant pour garantir à la fois le maintien du parc locatif social issu des anciens programmes fédéraux (ex : HLM), la poursuite des programmes de développement de logements sociaux et abordables et des programmes d'amélioration de l'habitat.**

**Permettre la mise en œuvre de la Stratégie montréalaise 12 000 logements afin de prévenir une crise du logement et éviter que des familles se retrouvent à la rue.**

- Maintenir les investissements fédéraux globaux en logement aux niveaux de 2016-2019.
- Déployer une gestion décentralisée des programmes pour une meilleure efficacité et une réponse accrue aux priorités locales.
- Garantir le maintien d'un nombre maximal de logements sociaux et communautaires et offrir des solutions pérennes à la fin des conventions qui viendront à échéance au cours de la prochaine décennie.
- Poursuivre le développement de logements sociaux et abordables selon une répartition équitable des investissements sur le territoire canadien.



# Développement économique

L'économie montréalaise se distingue par son dynamisme, son innovation et son arrimage avec les avancées technologiques. Montréal est leader dans des créneaux économiques porteurs. Ce leadership lui permet de profiter des tendances mondiales, notamment dans le secteur de l'intelligence artificielle, de l'aéronautique et des autres grappes montréalaises qui font rayonner le Canada comme pays innovant. La Ville de Montréal souhaite évidemment poursuivre ce leadership et alimenter la croissance du Canada en jouant son rôle de locomotive économique. Le gouvernement fédéral doit poursuivre sur cette voie et agir pour accroître encore davantage la compétitivité et le rayonnement de Montréal :

## Développer une stratégie proactive pour contrer la pénurie de main-d'œuvre dans la métropole

- Accélérer le traitement des demandes pour les travailleurs étrangers.
- Agir davantage pour l'intégration en emploi des nouveaux arrivants.

## Collaborer avec la Ville de Montréal pour le déploiement d'infrastructures technologiques et l'implantation du 5G

- Reconnaître le rôle essentiel des municipalités dans la gestion de l'espace public et travailler en partenariat avec elles dans l'implantation d'infrastructures numériques.

## Assurer l'équité fiscale entre l'économie collaborative et l'économie traditionnelle

- Dans un contexte où les réalités commerciales évoluent, assurer un traitement fiscal et normatif équitable pour toutes les entreprises œuvrant dans les mêmes domaines, qu'elles s'insèrent dans l'économie collaborative ou traditionnelle et ce, notamment dans le domaine culturel.

## Soutenir les grappes montréalaises

- Continuer de soutenir les grappes montréalaises afin d'assurer leur leadership et leur rôle comme moteur de développement économique à Montréal.

## Assurer une gestion du Vieux-Port de Montréal qui offre une vision intégrée de son développement

- S'engager à soumettre le plan directeur du Vieux-Port de Montréal à une consultation publique organisée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM).
- Prévoir les sommes nécessaires pour la mise en œuvre du plan directeur.

## Créer un réel parc urbain national du Canal-de-Lachine

- Doter Parc Canada de la gouvernance et des moyens nécessaires pour assurer une meilleure mise en valeur du Canal-de-Lachine et de l'ensemble de ses composantes (parc urbain, piste cyclable, patrimoine et voie navigable), plus particulièrement, assurer un accès annuel au parc, selon le modèle en place pour le Lieu historique national du Canal-Rideau.

---

# Rayonnement international de Montréal

Métropole de calibre mondial, reconnue tant pour sa diversité, la richesse de sa culture, son savoir et ses innovations, Montréal contribue significativement au rayonnement du Canada à l'échelle mondiale. Le leadership exercé par Montréal, notamment par son implication active au sein de nombreuses organisations mérite un appui soutenu :

## Soutenir les secteurs qui font rayonner Montréal et le Canada à l'échelle internationale

- Transition écologique (C40, ICLEI, Compact of Mayors, Women4 climate, Mayors Migration Council, etc.).
- Intelligence artificielle.
- Production culturelle.

## Accorder son appui pour la création de nouvelles liaisons aériennes internationales, notamment la liaison proposée par Air Canada : Montréal – Beyrouth

- Accorder les autorisations nécessaires pour la liaison Montréal – Beyrouth.



---

# Culture et patrimoine

Depuis plus d'une décennie, les milieux culturels et d'affaires de même que les partenaires gouvernementaux sont à pied d'œuvre pour faire de Montréal une métropole culturelle d'envergure internationale. La Ville de Montréal invite les acteurs fédéraux à se mobiliser pour un accès plus large des citoyens à la culture.

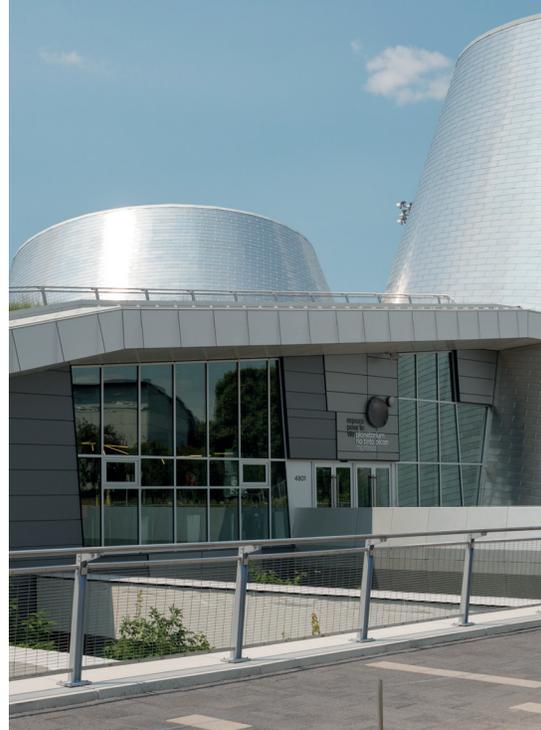
## Soutenir l'initiative Montréal, métropole culturelle

- Soutenir, par un appui financier et d'autres mesures, la culture et la communauté artistique montréalaise.

## Soutenir le développement des ateliers d'artistes

## Confirmer l'appui du gouvernement au Centre culturel autochtone (projet DestiNations)

- Soutenir, par le biais d'un financement fédéral la création d'un centre culturel et touristique autochtone dans le Vieux-Port de Montréal.



## Appuyer les musées montréalais

- Promouvoir l'histoire et le patrimoine canadien par l'expansion de projets phares dans les musées montréalais tels que la mise en valeur des vestiges du Parlement du Canada-Uni au Musée Pointe-à-Callière, la création de L'espace Marguerite d'Youville (centre patrimonial multifonctionnel) au Musée des Soeurs Grises de Montréal ainsi que l'agrandissement du Musée McCord et le développement du MEM (Mémoire des Montréalais.es).



Montréal 

[ville.montreal.qc.ca](http://ville.montreal.qc.ca)